

Rapport du jury du concours interne pour le recrutement d'ingénieurs des travaux de la météorologie

Session 2025

Contexte réglementaire

Le concours interne pour le recrutement des ingénieurs des travaux est prévu par le décret N°65-184 du 5 mars 1965 article 8 alinéa 3 modifié, relatif au statut particulier du corps des ingénieurs des travaux de la météorologie.

Les modalités du concours sont fixées par arrêté ministériel du 3 octobre 2017.

Le concours comporte :

- des épreuves écrites obligatoires d'admissibilité (mathématiques, physique, note de problématique, anglais)
- une épreuve écrite facultative d'admissibilité (au choix : physique de l'atmosphère, observations et mesures, informatique, climatologie)
- des épreuves orales obligatoires d'admission (mathématiques, physique, entretien avec le jury, anglais)

Chaque épreuve est notée de 0 à 20. Toute note inférieure à 5 sur 20 à l'une des épreuves obligatoires est éliminatoire. Un candidat ayant obtenu un nombre de points inférieur à 330 (ce qui correspond à une moyenne de 10/20 sur les épreuves obligatoires) à l'issue de l'ensemble des épreuves ne peut être déclaré admis.

L'ouverture du concours pour 2025 et le nombre de places offertes sont fixés par décisions de la Présidente-directrice générale de Météo-France du 11 décembre 2024 et du 13 mars 2025.

Composition du jury

La composition du jury a fait l'objet d'une décision de la Présidente-directrice générale de Météo-France en date du 21 février 2025.

Présidente :

- M. Jean-Marc PIETRZAK, ingénieur divisionnaire des travaux de la météorologie.

Vice-Présidente :

- Mme Diane VIOUX, attaché principal d'administration de l'état.

Membres :

- M. Matthieu SOREL, ingénieur divisionnaire des travaux de la météorologie ;
- Mme Emilia SANCHEZ GOMEZ, contractuelle chercheuse ;
- M. Philippe ROGEL, chercheur au CERFACS ;

Examineurs :

- M. Guillaume DELMAS, attaché principal d'administration de l'état ;
- M. Rémi COUDARCHER, professeur en informatique ;
- M. Walter DAMIN, professeur agrégé de mathématiques ;
- M. Philippe ARBOGAST, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts ;
- M. Vincent HARTMANN, ingénieur divisionnaire des travaux de la météorologie ;
- M. Patrick JOSSE, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts ;
- M. Florian PINEL, ingénieur des travaux de la météorologie ;
- Mme Olga LARROQUE société LinguaPole.

Calendrier et éléments de cadrage

- Nombre de postes offerts : 5
- Date d'ouverture des inscriptions : 21 janvier 2025
- Date limite de dépôt des candidatures : 24 février 2025
- Date des épreuves écrites : du 25 au 27 mars 2025
- Date du jury d'admissibilité : 15 mai 2025
- Date des épreuves orales : du 17 au 18 juin 2025
- Date du jury d'admission : 18 juin 2025

Chiffres 2025

Le nombre de candidats, au long des différentes étapes du concours, s'établit comme suit :

- Nombre de candidats inscrits : 6
- Nombre de candidats présents aux épreuves écrites : 5
- Nombre de candidats déclarés admissibles : 3
- Nombre de candidats présents aux épreuves orales : 3
- Nombre de candidats déclarés admis : 1

La phase d'admissibilité comprend quatre épreuves obligatoires et une facultative :

	Nature des épreuves	Coefficients	Durée
Épreuves écrites obligatoires d'admissibilité	Mathématique : - résolution de problèmes	4	4 heures
	Physique : - résolution de problèmes	4	4 heures
	Note de problématique se rapportant à un sujet de portée générale :	4	4 heures
	Anglais, épreuve composée : d'une version et d'un essai	3	2 heures
Épreuve écrite facultative d'admissibilité	Option aux choix : - soit physique de l'atmosphère ; - soit observation et mesures météorologiques ; - soit climatologie ; - soit informatique.	3	2 heures

Pour les épreuves facultatives, seules les notes supérieures à la moyenne de 10 à 20 sont prises en compte et uniquement pour le nombre de points supérieurs à cette moyenne.

La phase d'admission comprend quatre épreuves obligatoires

Nature des épreuves		Coefficients	Durée
Épreuves orales obligatoires d'admission	Mathématiques : - résolution de problèmes ; - questions diverses sur le programme.	5	30 minutes
	Physique : - résolution de problèmes ; - questions diverses sur le programme.	5	30 minutes
	Entretien avec le jury : - exposé d'une durée de 10 minutes sur un texte de portée générale, permettant d'apprécier les connaissances d'ordre général du candidat et ses capacités à conduire un argumentaire et à débattre ; - exposé d'une durée de 10 minutes sur la carrière du candidat visant à apprécier ses connaissances professionnelles et ses motivations à occuper un emploi d'ingénieur ; - questions du jury permettant d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, ainsi que d'évaluer ses aptitudes et motivations à exercer des fonctions d'ingénieur.	5	Préparation : 20 minutes Entretien: 40 minutes
	Anglais : - exposé d'une durée de 10 minutes sur un texte à portée générale ; - questions diverses.	3	Préparation : 30 minutes Entretien: 30 minutes

Notes des candidats après application des coefficients

		Note minimale (en points)	Note moyenne (en points)	Note maximale (en points)
Épreuves écrites	Mathématique / 80	38,00	52,50	68,80
	Physique / 80	0,88	33,07	58,24
	Note de problématique /80	28,00	35,50	50,00
	Anglais /60	35,25	42,38	51,75
Épreuves orales	Mathématiques / 100	50,00	65,00	75,00
	Physique / 100	75,00	81,67	90,00
	Entretien avec le jury / 100	22,50	42,50	82,50
	Anglais / 60	45,00	49,50	54,00

Parmi les cinq candidats ayant participé aux épreuves écrites, l'un d'eux ne s'est présenté qu'à l'épreuve de physique. Ses résultats nuls pour les autres épreuves écrites n'ont pas été intégrés afin de ne pas fausser les statistiques des autres matières.

Avis et recommandations des examinateurs sur les épreuves écrites et orales

Épreuves écrites et orales de physique :

A l'écrit comme à l'oral, les candidats ayant réussi ont su faire preuve d'une maîtrise des principes de base de la physique, tant en mécanique, en thermodynamique que dans les autres disciplines.

A l'écrit comme à l'oral, l'examineur a apprécié la clarté des explications, la précision du vocabulaire, la mise en contexte des réponses, le questionnement sur leur domaine de validité.

A l'oral spécifiquement, la tenue propre du tableau, la bonne communication orale et le sens de l'écoute sont des points évalués.

A l'écrit spécifiquement, à nouveau, nous conseillons de s'entraîner sur les sujets des années passées pour apprécier le niveau requis.

Avis et recommandations du jury

Le concours interne ITM 2025 a enregistré un nombre de candidats stable, mais toujours très faible, ce qui n'est pas satisfaisant.

Parmi les cinq candidats présents aux épreuves, l'un a abandonné à l'issue de la première épreuve, un autre a obtenu à l'admissibilité, des notes insuffisantes en mathématiques et en physique. Ils n'ont donc pas été retenus à l'oral.

Trois candidats se sont présentés à l'oral.

Un seul de ces trois candidats a été retenu in fine.

Ceux qui ont été écartés l'ont été suite à une note éliminatoire lors de l'entretien avec le jury. Dans les deux cas, les candidats, qui avaient par ailleurs des bases scientifiques correctes, n'ont pas su démontrer que leur candidature relevait d'une démarche construite et cohérente.

Les principales faiblesses constatées :

- un exposé sur leur carrière manifestement non préparé (4 minutes sur 10 attendues) ;
- une méconnaissance de l'Établissement de ses missions et de ses métiers faisant douter de leur intérêt et de leur motivation à le rejoindre ;
- un manque de culture sur la météorologie et sur le climat ;

Leur prestation orale par ailleurs n'a pas permis d'éviter la note éliminatoire.

Enfin, aucun des deux candidats non retenus n'a demandé d'entretien avec le président du jury.